

Presse écrite

LE JOUR PLUS :

04

SOCIÉTÉ

N° 5202 du jeudi 19 octobre 2023

le jour
POUR LES ENTREPRENEURS

Protection des droits des travailleurs migrants

Les institutions africaines et l'Oit appellent à une action commune et responsable

Les inégalités plombent la contribution efficace de la migration de main-d'œuvre et le bien-être des travailleurs migrants. D'où la nécessité de trouver des solutions pratiques et idoines. A cet effet, une conférence internationale est co-organisée par l'Organisation internationale du travail (Oit) et les institutions africaines en charge de la question, du mercredi 18 au vendredi 20 octobre 2023, à Abidjan-Plateau, en vue d'une coopération inclusive et plus forte entre les pays africains.

Se concentrer sur les pays africains en tant que pays d'origine, offrant ainsi une opportunité d'échange et réfléchir sur les domaines d'intérêt commun, les positions et les actions communes (bilatérales ou multilatérales). Aussi, considérer les Etats membres de l'Union africaine (Ua) comme un bloc de pouvoir et donc d'influence, en recherchant des opportunités de mutualisation des efforts pour une meilleure protection des travailleurs migrants de la région. Ce qui signifie s'appuyer sur les points communs entre les pays africains plutôt que sur les différences pour parvenir à un consensus sur la manière d'influencer les résultats de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre aux niveaux régional et mondial. Telles sont quelques valeurs ajoutées d'une conférence internationale africaine organisée sur les migrations de main-d'œuvre, initiée par l'Organisation internationale du travail (Oit) et les institu-



Le gouvernement ivoirien, l'Oit et ses partenaires sont en conclave pour la protection des droits des travailleurs migrants.

tions africaines en charge de la question. Cette rencontre qui se tient à Abidjan-Plateau, du mercredi 18 au vendredi 20 octobre 2023, entre experts du domaine venus de plus de 50 pays africains, permettra d'aboutir selon les initiateurs, à des solutions orientées et actions ciblées du point de vue des pays d'origine. Il s'agit de réitérer l'importance de s'éloi-

gner des concepts/théories ainsi que du vide. Pour le représentant de la Commission de l'union africaine, Sabelo Mbokazi, chef de la division du travail, de l'emploi et de la migration, la migration de main-d'œuvre à l'intérieur, et à partir du continent africain est dynamique. « La migration est devenue une culture, la migration de main-d'œuvre à

l'intérieur et à partir du continent africain est dynamique, croissante et façonnée par une combinaison de facteurs évolution démographique, économie et marché du travail réalistes, facteurs d'incitation culturels, environnementaux et sécuritaires. Le caractère dynamique montre des flux migratoires qui signifient que les pays peuvent servir de pays d'origine, de transit et de destination pour différents flux. Les migrants à la recherche de meilleurs marchés du travail et d'opportunités économiques, et les demandeurs d'asile et les personnes déplacées de force, empruntent souvent les mêmes routes migratoires, ce qui crée une dynamique unique de migration mixte », a précisé Sabelo Mbokazi. Poursuivant, il indique que la migration de main-d'œuvre en Afrique est largement intra-régionale à 80 %. Et il n'y a qu'à peu près 30 % qui traversent la mer, quittant le continent africain pour l'Europe.

(Oie) et la Confédération syndicale internationale-Afrique (Csi-Afrique), à travers un dialogue franc entre les participants, sortira une promotion de la coopération et de recherche d'un consensus sur la gouvernance des migrations de main-d'œuvre. Il y sortira également la protection des migrants africains ouvriers. Fanfan Rwanyindo Kayirangwa a précisé que les échanges et résultats des discussions au cours de cette conférence contribueront à promouvoir la justice sociale pour les travailleurs migrants en provenance d'Afrique en particulier. Cela serait fait en sensibilisant aux inégalités dues au manque de volonté politique et aux asymétries de pouvoir entre les pays. Ainsi que la faiblesse des marchés du travail, le niveau élevé d'informalité et les conditions de travail. Une aubaine pour le représentant du ministère de l'Emploi et de la protection sociale, Djé Kacou, conseiller technique du ministre en charge du département, Me Adama Kamara, d'indiquer que des dispositions ont été prises par le gouvernement ivoirien pour prendre en compte l'intérêt des migrants travailleurs. Il a ajouté que l'enjeu est de restaurer une justice sociale selon les règles harmonisées, au profit des travailleurs migrants. Cette session de 3 jours enregistre entre autres, la participation de la Coopération suisse au développement (Sdc), représentée par l'Ambassadrice Anne Lugon-Moulin, de la chargée du Développement et du climat de l'Ambassade britannique à Abidjan, Flory Djaki, de l'Oie, représentée par Edouard Sibahi Ladouyou, responsable du capital humain et des affaires sociales, de la confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire, ainsi que du Csi, représentée par Joël Odigie Akhator.

Adama Coulibaly

Santé/ Lutte contre le cancer du sein chez la femme
Le Centre national d'oncologie médical sensibilise les couches sociales

A l'édition 2023 d'« Octobre rose », Anne Ouloto a exhorté à la mobilisation contre le cancer.

Dans le cadre de la lutte contre le cancer du sein, le Centre national d'oncologie médical et de radiothérapie Alassane Ouattara (Cnro) de Cocody a abrité l'édition 2023 d'« Octobre rose ». La rencontre a enregistré

la présence d'Anne Désirée Ouloto, nouvelle ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique et de la modernisation de l'administration, qui avait à ses côtés la Première dame Dominique Ouattara. « J'ai pris plaisir à prendre part, aux côtés de la Première

Dame, Madame Dominique Ouattara, à la cérémonie de lancement de la campagne "Octobre Rose", le mercredi 11 octobre 2023. La rencontre a permis de sensibiliser nos populations sur les risques de la maladie sans le dépistage à temps. Mobilisons-nous tous contre le cancer du sein ! La femme encore à l'honneur en Côte d'Ivoire, notre beau et grand pays », a indiqué Anne Ouloto sur sa page facebook. La cérémonie a en effet marqué le lancement d'une grande mobilisation sociale qui vise à sensibiliser toutes les couches sociales sur le cancer du sein chez la femme. Et l'intérêt de se faire dépister.

A. C.

Recherche d'un consensus sur la gouvernance des migrations
Pour l'Oit, représentée par Fanfan Rwanyindo Kayirangwa, directrice générale adjointe et directrice régionale pour l'Afrique, en collaboration avec l'Organisations internationales d'employeurs

MIGRATIONS DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN AFRIQUE

L'OIT et la Commission de l'Union Africaine unies pour la protection des droits des travailleurs migrants

Les migrations de la main-d'œuvre à l'intérieur et en provenance du continent africain sont dynamiques, en augmentation et façonnées par une combinaison de facteurs notamment les évolutions démographiques, réalités économiques et du marché du travail, facteurs culturels, environnementaux et sécuritaires. Les migrants à la recherche de marchés de travail attractifs et d'opportunités économiques, les demandeurs d'asile et les personnes déplacées de force, empruntent souvent les mêmes itinéraires de migration, créant ainsi une dynamique unique de migration mixte. Il est à noter que la migration de la main-d'œuvre en Afrique est essentiellement inter-régionale qui est de 80%.

C'est pour relever les défis communs auxquels sont confrontés les travailleurs migrants que, l'Organisation Internationale du Travail (OIT) en collaboration avec la Commission de l'Union Africaine(CUA) organisent du 18 au 20 octobre 2023 à Abidjan, une Conférence Africaine sur les migrations de Main-d'œuvre pour protéger les droits des travailleurs migrants. En effet, les travailleurs migrants sont souvent confrontés à des difficultés excessives et à des abus dans le processus de migration et d'emploi. Ainsi, afin de maximiser les avantages de la migration de main-d'œuvre pour ces derniers et leurs familles et de minimiser les risques et les coûts sociaux associés, il est nécessaire de mettre en place une gouvernance équitable et efficace de la migration de main-d'œuvre. Pour la Directrice Générale Adjointe et Directrice Régionale pour l'Afrique de l'OIT, Mme Fanfan Rwanyindo Kayirangwa, cette conférence internationale sur le travail des migrants, vise à essayer de mettre ensemble les politiques, la vision de l'Union Africaine, des pays et

aussi des autres communautés économiques régionales sur la question du travail des migrants. Parce que c'est une question qui est vraiment très épineuse, vu que comme nous le savons, le flux migratoire en Afrique est vraiment très élevé.

Selon elle, les attentes sont nombreuses. « Ce que nous attendons de cette conférence, est que les gens arrivent à parler le langage sur la question migratoire, à avoir les mêmes politiques, à harmoniser les lois et les politiques en questions de travail des migrants », a-t-elle déclaré.

Prenant la parole au nom du Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale, Maître Adama Kamara, le professeur Dié Kakou Henri a félicité l'Organisation Internationale du Travail (OIT) ainsi que la Commission de l'Union Africaine (CUA) qui, en collaboration avec l'Organisation Internationale des Employeurs (OIE) et la Confédération Syndicale Internationale pour l'Afrique (CSI-Afrique), qui ont pris l'initiative de l'organisation de cette conférence africaine tripartite sur la migration de main-

d'œuvre, tout en leurs exprimant des remerciements pour avoir porté le choix sur la Côte d'Ivoire pour abriter l'évènement.

Le représentant du ministre a indiqué que le ministère et le gouvernement ivoirien accordent une très grande importance à cette conférence, parce que tout d'abord, l'enjeu de cette conférence réside en réalité dans l'instauration d'une justice sociale pour tous les travailleurs du continent, aussi bien nationaux que migrants, selon des règles harmonisées. Ensuite la Côte d'Ivoire est un pays d'accueil et d'hospitalité qui connaît très bien la question migratoire et qui sait que cela participe à son développement. « Depuis les indépendances, la Côte d'Ivoire a toujours accueillie les travailleurs migrants et la Côte d'Ivoire souhaite partager avec les autres Etats les bonnes pratiques, les actions qui ont été faites et notamment tous les instruments et vous voyez que la difficulté qui se trouve dans de nombreux Etats, est que les travailleurs migrants non pas de protection. Or en Côte d'Ivoire, il y a des instruments de protection

sociale, notamment la Couverture Maladie Universelle (CMU) et le Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI), qui sont autorisés et qui bénéficient à l'ensemble de la population ivoirienne et aux migrants », a-t-il souligné le conseiller technique de la protection sociale.

Il a également ajouté qu'il nous faut donc instituer les leviers d'un traitement uniforme des migrants africains « toute chose qui militerait en faveur de la mise en œuvre de la Déclaration d'Abidjan de l'OIT, de l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063 de l'UA et par voie de conséquence d'un développement soutenu de nos Etats ».

C'est sur ces mots qu'il a déclaré ouverte la Conférence Africaine sur les migrations de main-d'œuvre.

Quant à Sibahi Edouard Ladouyou, Responsable du Capital Humain et des Affaires Sociales, Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire, représentant les Organisations Internationales d'Employeurs (OIE), il a plaidé pour qu'il ait des cadres politiques et juridiques clairs, transparents et cohérents

pour faciliter la migration de la main-d'œuvre.

Cette conférence de haut niveau réunit des représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs de certains pays africains et des Communautés Economiques Régionales (CER) qui se sont engagés de manière substantielle dans les questions relatives à la gouvernance de la migration de la main-d'œuvre au sein de la région et vers d'autres régions. Ces participants viennent notamment des communautés économiques régionales telles que la CAE, la CEDEAO, l'IGAD, la SADC, la CEEAC, le COMESA, la CENSAD et l'UMA. Prendront part également à cette Conférence les délégations tripartites des pays participants dont le Cameroun, la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Ghana, le Kenya, le Malawi, le Maroc, le Nigeria, la Somalie, le Sud-Soudan, l'Ouganda, la Tunisie, l'Égypte, la Tanzanie et le Tchad.

Sidibé Adama



